SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX CFE CGC
Ensemble et pour tous

Février 2025

La réorganisation de la Direction générale des services : 1ère étape… et après ?

Chacun est à même d'avoir un avis sur la réorganisation présentée le 13 février, aux managers (Confluence), puis aux représentants du personnel (Comité Social Territorial) :

1 DGS
2 DGD
4 DGA
28 directions
4 TAD

A ce niveau, seul le périmètre des DGA change

Charge à cette équipe de préparer les étapes suivantes.

Le SNT CFE-CGC se met en alerte sur les étapes suivantes car la "restructuration profonde" des directions annoncée pourrait se traduire par :

- Une charge de travail supplémentaire excessive et sans compensation financière,
- Une mobilité forcée (il existe déjà des tentatives alors que la nouvelle organisation n'entrera officiellement en vigueur que le 1er mars),
- Le licenciement d'agents en poste.

Force est de constater qu'à l'occasion de réorganisations précédentes et récentes, l'engagement de l'accompagnement des agents n'a pas toujours été respecté : démarches de reclassement "infructueuses" et non transparentes, perte de salaire dans le cadre de changement de postes...

Dans ce contexte, le SNT CFE-CGC demande que les restructurations annoncées des directions :

- Fassent l'objet d'un TEMPS DE CONCERTATION PREALABLE avec les agents et leurs représentants,
- Définissent les missions prioritaires afin de calibrer raisonnablement les PLANS DE CHARGE DES AGENTS en cas de réduction d'effectifs,
- Se fassent dans le RESPECT DES AGENTS, en toute transparence et avec des compensations financières ou non financières.

Une mobilité forcée, une baisse de salaire, un refus de temps partiel…
Pour garantir vos droits, le SNT CFE-CGC est à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org